

14ème législature

Question N° : 64163	De Mme Isabelle Le Callennec (Union pour un Mouvement Populaire - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique > politique économique	Tête d'analyse > structures administratives	Analyse > conseil indépendant pour la croissance et le plein emploi.
Question publiée au JO le : 16/09/2014 Réponse publiée au JO le : 12/05/2015 page : 3604		

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la création du conseil indépendant pour la croissance et le plein emploi. Ce conseil, créé à l'initiative du précédent ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, a été installé le 2 juillet 2014 à Bercy. Elle lui demande de bien vouloir préciser la composition, le budget et les missions du conseil indépendant pour la croissance et le plein emploi.

Texte de la réponse

Le conseil indépendant pour la croissance et le plein emploi est composé de cinq membres. Son président est l'économiste français Jean-Paul Fitoussi. Il est assisté de quatre autres économistes, de stature internationale : MM. Peter Bofinger, Enrico Giovannini, Philippe Martin et Joseph E. Stiglitz. Ce conseil a pour mission de développer une vision prospective de l'Europe et de la France afin d'alimenter le débat sur les politiques économiques menées. A ce titre, il se réunit plusieurs fois par an dans la perspective de fournir des analyses indépendantes et de rendre des avis sur des propositions en débat. Les membres constituant le conseil conservent toute leur liberté d'expression. Afin de mener à bien leurs travaux d'analyse et de conseil, ils bénéficient de l'appui du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique et de ses services.